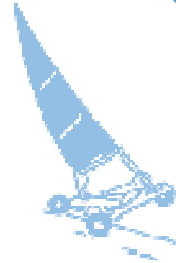


## RÉSERVATION PRÉALABLE

Nous vous conseillons de mettre une option sur vos stages et obligatoirement pour le char à voile. Pour toute réservation ferme et définitive, nous retourner l'imprimé d'inscription dûment complété accompagné du versement d'arrhes correspondant à 25% du montant du stage\*.

\*Cette somme ne vous sera pas remboursée en cas de dédit.



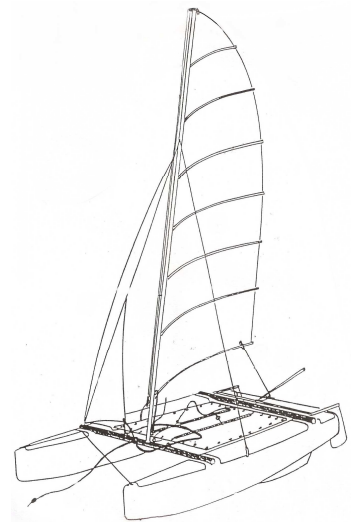
## Premier jour de stage

Nous vous demandons de vous présenter au secrétariat au moins 1/2 heure avant le début du stage.

Vous devrez nous fournir:

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités nautiques
- Un brevet de natation de 50 mètres (pour les stages voiles)
- Votre livret fédéral
- Le solde des frais de stage.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.



## Le stage

Le matériel de sécurité (casque ou gilet de sauvetage) est fourni par le club.

Le club possède une couverture assurance responsabilité civile, vous pouvez par contre contracter une assurance complémentaire individuelle pour dommages corporels.

Si vous interrompez votre stage, il ne vous sera pas remboursé.

## L'encadrement

- Brevet d'État d'Éducateur Sportif Voile et Char à voile
- BPJEPS Voile et Char à voile
- Moniteurs Fédéraux

